

que je m'efforcerai d'en mettre les conclusions à exécution, du strict point de vue des affaires. J'espère que la Chambre votera les crédits que je lui demande. Je ne promets pas de les employer, mais si l'argent est dépensé, il ne le sera qu'à bon escient et parce que j'aurai acquis la conviction que la dépense était nécessaire.

M. McKENZIE: J'espère que l'honorable ministre ne se montrera pas trop sévère envers le comté de Victoria que j'ai l'honneur de représenter, car je n'ai que les plus grands éloges à faire du service télégraphique que le Gouvernement y a installé. Dans ce vieux comté de Victoria, de petits villages de pêcheurs sont perchés ci et là sur les côtes accidentées de l'Atlantique, sur une distance d'environ cent dix milles; ils sont sans autres moyens de communication avec le monde extérieur, en automne et en hiver, que ce simple fil métallique tendu par le gouvernement canadien, il y a quelques années.

Il est fort utile à ces pêcheurs, parce qu'ils peuvent téléphoner à Halifax, à Montréal et autres centres commerciaux le prix du poisson. Il n'y a personne autre au monde qui voudrait construire une ligne dans cette région, à moins que nous n'ayons une ligne de chemin de fer et alors naturellement la ligne de télégraphe l'accompagnerait. Jusqu'à ce qu'il survienne quelque chose de préférable pour la population de Victoria-Nord, aux avantages que la ligne télégraphique de l'Etat lui procure, j'espère que le ministre n'y touchera pas si ce n'est pour le maintenir en bon état et l'améliorer autant que possible. Il y a une tendance à convertir cette ligne de télégraphe en ligne téléphonique et une partie de la ligne qui traverse le comté de Victoria est mi-partie téléphonique et mi-partie télégraphique. Personnellement, pour cette partie du comté de Victoria, si nous devons avoir l'une ou l'autre, j'estime que la ligne télégraphique est préférable parce que les marchands de poisson dans le nord de Victoria pourraient alors envoyer un télégramme de leurs établissements de pêcheries dans une partie quelconque du Canada et ils ne pourraient pas avoir le même avantage avec un téléphone.

L'hon. M. CARVELL: Mon honorable ami n'a pas compris je l'espère, que je me propose d'enlever à qui que ce soit les privilèges dont il jouit actuellement. Ce que je voudrais faire c'est disposer de beaucoup de lignes inutiles et mettre les autres sur un bon pied. Si le Gouvernement veut exploiter des lignes téléphoniques ou télé-

graphiques, il doit les considérer comme des services d'utilité publique, les exploiter à un point de vue pratique et exiger que les gens qui se servent de ces installations payent quelque chose en retour en prenant pour base ce que payent les commerçants des autres régions du Canada qui doivent s'occuper de leurs propres affaires.

M. CANNON: Je vois dans le budget de l'année dernière qu'on a voté \$3,500 pour la construction d'une ligne téléphonique dans certaines paroisses du comté de Dorchester. Je voudrais savoir quelle somme on a dépensée pour la construction de ces lignes et où en sont rendus les travaux. J'ai constaté quand je passais dans ces paroisses que les poteaux étaient dressés, mais qu'il n'y avait ni fils ni appareils et ce n'est pas la peine que j'insiste sur l'inutilité de cette ligne dans les conditions actuelles pour la population de ces paroisses. Les paroisses de Saint-Louis-de-Gonzague et de Saint-Cyprien, n'ont aucune communication avec le monde extérieur et les lignes téléphoniques rendraient de grands services à la population de ces localités. Dans leur état actuel, les lignes n'ont naturellement aucune utilité, l'argent dépensé l'an dernier aura été gaspillé si le travail n'est pas achevé cette année. L'an dernier, on a fait mention de la paroisse de Saint-Luc, située derrière Saint-Germain—celle dont la population n'a pas de communication avec le monde extérieur. Quand on veut se procurer les services d'un docteur, il faut faire pas moins de 34 milles en voiture. Si le ministre a l'intention de dépenser cette année quelque argent sur les lignes téléphoniques il devrait faire quelque arrangement pour que Saint-Luc soit rattaché à Saint-Germain; car ces paroisses sont dans la même situation, les travaux ont été commencés l'an dernier.

L'hon. M. CARVELL: Je n'ai pas l'intention de dépenser davantage pour compléter des lignes téléphoniques dans le comté de Dorchester mais j'ai l'intention de placer les fils sur les poteaux qui ont été élevés et de me conformer aux arrangements qui ont été conclus l'an dernier. Les fils ont été achetés et on doit les placer sur les poteaux en ce moment. Tout nouveau centre de colonisation au Canada a autant le droit de demander au département de construire des lignes téléphoniques dans ses limites que les paroisses dont a parlé mon honorable ami. Dans ma province plus d'un millier de colons sont allés s'établir depuis quatre ou cinq ans dans la région de la Restigouche. Ils réclament à grands cris des terres; ils débordent depuis le Saint-Jean au sud jus-